



Comité Technique Spécial Départemental du 28 janvier 2016

PREPARATION DE LA RENTREE 2016

MESURES MISES A L'ETUDE POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES HANDICAPES

➤ ULIS école:

Créations :

- Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école primaire André Marie Ampère à Caluire et Cuire (0691713M)
- Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école primaire La Gatolière à Craponne (0693395R)
- Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école élémentaire Les Noyeraies à Dardilly (0693149Y)
- Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école élémentaire Fernand Gayot à Limas (0693340F)

Transfert :

- Transfert de l'ULIS de l'école élémentaire Général Leclerc à Tassin la Demi-Lune (0690750R) à l'école primaire Etoile d'Alat à Francheville (0693643K)

➤ Postes d'enseignants spécialisés en établissements médico-éducatifs et hôpitaux :

Créations :

- Création d'un demi-poste d'enseignant spécialisé (option D) à l'ITEP Les Eaux Vives à Grigny (0691314R)
- Création d'un demi-poste d'enseignant spécialisé (option D) au Centre d'Accueil de Jour Eclat de Rire à Lyon 8^{ème} (0693930X)

Retrait :

- Retrait de deux postes d'enseignants spécialisés (option A) au SEES Champagnat à Vaulx en Velin (0691836W)

➤ Postes d'enseignants référents :

- Création de 2 postes d'enseignants référents (implantations à définir)